

CLUB YDRAL FRANCE

Assemblée générale du 25 avril 2005

L'assemblée générale du club Ydral France s'est réunie le 25 avril 2005 au Breuil (71).

L'ordre du jour était le suivant :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Élection du bureau
- Adhésions nouvelles
- Fonctionnement du bureau
- Projets pour 2005
- Questions diverses

Membres présents

Daniel et Yvonne Arambol
Anne-Marie et Pierre Astier
Michel Boudinhon
Jean-Paul Corbier
Gille Deloge
Claude Galoppe

Jacqueline et Jean-Do Jacquesson
Alain Kerbiriou
Bernard Legris
Claude Rivet
Jean-Claude Serre
Jean-Patrick Serrurier

Pouvoirs

Aucun pouvoir.

Rapport moral

Claude RIVET, président, présente le rapport moral. Il mentionne la participation du club au salon Automédon. Pierre ASTIER parle de sa participation au salon d'Avignon. Tous deux regrettent le peu de participation des membres du club à ces manifestations.

Michel Boudinhon rappelle qu'il ne peut plus assurer le service des pièces détachées faute de place. Claude Rivet prendra le relais. Il reste donc à transférer le stock de pièces de chez Michel vers chez Claude. Ils s'arrangeront entre eux pour que ce transfert se fasse dans de bonnes conditions.

Un Guide des Droits et Devoirs (GDD) des adhérents est proposé. Son but : expliquer aux membres, nouveaux et anciens, comment se comporter pour faire vivre le club. Voir en fin de compte-rendu une ébauche de ce guide. Le GDD sera publié sur le site, sur le bulletin à venir, et sera imprimé au dos de la carte de membre remise à l'adhésion.

Claude Rivet explique son idée de créer, avec d'autres clubs de motos anciennes, une Union des Clubs de Motos Anciennes. Le but de cette union est la défense des clubs contre les organisateurs de manifestations qui font payer ceux qui font le spectacle.

Adresse e-mail de l'union : ucma@wanadoo.fr.

L'assemblée remercie Jacqueline et Jean-Do pour l'organisation de ce week-end et la qualité de l'accueil.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier

Claude Galophe présente le rapport financier. La situation est saine. Les entrées (recettes) sont dues aux cotisations. Les ventes de pièces sont négligeables, et celles des chemises et T-shirts aussi.

| | |
|--------------|--------|
| Entrées | 2718 € |
| Sorties | 2656 € |
| Caisse | |
| Livret A | 2432 € |
| Compte à vue | 993 € |

Les plus grosses dépenses : timbres et téléphone.

Il est demandé de faire chiffrer la réalisation d'auto-collants « Club YDRAL » et de coupevent marqués de la même manière. Jean-Do s'en chargera.

Il est décidé que le club prendra en charge le repas qui suit l'AG.

Après avoir évoqué le manque de motivation des membres actuels ou passés, il est suggéré que la cotisation soit modifiée comme suit :

Première année : 40 € ; années suivantes : 15 €.

Ceci devrait décourager ceux qui ne viennent au club que pour récupérer à bon marché des pièces ou des infos et s'en désintéressent ensuite.

Par ailleurs il est décidé que seuls les adhérents auront désormais accès aux informations, documentations et pièces.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Election du bureau ; fonctionnement

Le bureau est réélu intégralement à l'unanimité.

Jacqueline Jacquesson continue à gérer, avec Jean-Paul Corbier, le fichier des adhérents.

Claude Galophe conserve le poste de trésorier encore un an.

Michel Boudinhon conserve son rôle de conseiller technique, comme Claude Rivet.

Jean-Paul continue la rédaction du bulletin, aidé par les autres membres du bureau.

Adhésions nouvelles

Les nouveaux adhérents sont listés.

MM Pradelle et Boziot seront relancés par Pierre Astier.

Projets pour 2005

Salon **Automédon** en octobre, avec Claude Rivet.

Salon d'**Avignon**, si Pierre Astier trouve du monde pour ne pas avoir à tenir le stand Ydral seul avec Anne-Marie.

Rassemblement de **Roquebrune-Cap-Martin** (06) fin juillet : Jean-Paul rappelle ce rendez-vous et invite les YDRAL à venir nombreux. Jusqu'à présent, il n'y avait là qu'un seul moteur YDRAL (Follis de Jean-Paul).

Montée hivernale de **Sainte-Agnès** (06) début février : même chose. En 2005, il y avait deux Follis (Jean-Paul et Gabriel Fanteï).

Projets pour 2006

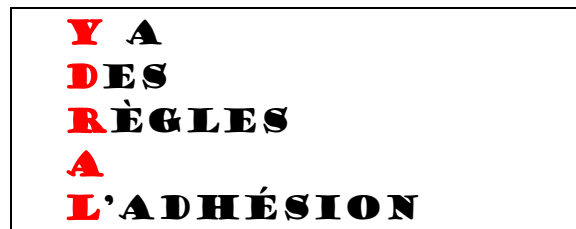
Jean-Do propose de reconduire l'AG au Breuil en 2006, mais d'en déplacer la date vers une période de l'année où la météo est plus favorable aux balades. La date proposée est :
le week-end du 9 et 10 septembre 2006.

Questions diverses

Il est proposé de réaliser le prochain bulletin en couleurs, pour pouvoir y mettre des photos du week-end au Breuil. Jean-Paul va faire chiffrer le surcoût par rapport au noir et blanc.

Quelqu'un a laissé un coupe-vent noir chez Jean-Do. Qui c'est ?

Guide des Droits et Devoirs des membres



Droits

La cotisation au club ouvre l'accès aux informations, documentations et pièces détachées dont le club dispose. Rien n'est cependant fourni gratuitement.

La liste des documentations disponibles peut être envoyée aux membres qui le demandent avec une enveloppe affranchie et pré-adressée.

Devoirs

Les membres participent aux assemblées générales. A défaut, ils envoient un pouvoir à un membre du bureau.

Les membres participent aux manifestations en rapport avec l'activité du club : celles organisées par le club, et celles dans lesquelles le club est impliqué.

Les membres ont une participation active à la vie du club. En particulier, ils répondent aux courriers qui leur sont adressés (papier ou *e-mail*).